**Procédure de réinscription en cumulatif**

**à la faculté des sciences de l’Université Paris-Saclay**

**(inscriptions ouvertes jusqu’au 28 février 2025)**

ATTENTION : cette procédure concerne uniquement les étudiants qui étaient déjà inscrits en L1 STS Cumulatifs en 2023-2024

**1/ Payer vos droits à la CVEC**

Avant votre inscription administrative, vous devez obligatoirement vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS en vous connectant au site [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/) (Plus d’informations sur les cas particuliers dans la rubrique CVEC du site [etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr/))

A l’issue du paiement de la CVEC, vous recevrez par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d’attestation nécessaire à votre inscription administrative.

Si vous êtes un étudiant boursier ayant reçu une notification définitive ou conditionnelle, vous êtes exonéré du paiement de la CVEC. Toutefois vous devrez obligatoirement vous connecter sur le site du CROUS afin d’obtenir un numéro d’attestation CVEC, qui justifiera votre exonération lors de l’inscription administrative.

**2/ Faire votre inscription administrative**

Vous devez vous inscrire en « L2 STS Cumulatifs » (pour la 2nde année de Cumulatif).

Si vous êtes élève de CPGE au lycée de l’Essouriau, vous devrez vous inscrire en « L2 STS Cumulatifs en partenariat avec l’Essouriau ».

**Notes** :

* Les frais d’inscription, si vous n’êtes pas boursier, s’élèvent à 175 euros. Vous pouvez régler par carte bancaire.
1. **Vérifiez que votre compte adonis est actif** (Cf. étape 4).

Si ce n’est pas le cas, **activez votre compte Adonis** (Cf étape 3) et attendez 1h avant de passer au point b ci-dessous.

1. Faire l’inscription administrative à l'adresse suivante :

[**https://apoweb.universite-paris-saclay.fr/apoweb/**](https://apoweb.universite-paris-saclay.fr/apoweb/)

1. Passez directement à l’**étape 4**

**3/ Faire parvenir vos pièces justificatives**

**Les pièces justificatives sont à déposer avant le 28 mars 2025**

Déposer toutes vos pièces justificatives demandées à l'adresse suivante : [**https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf**](https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf)

Les pièces suivantes vous seront demandées :

-  Carte identité ou passeport

-  Certificat de scolarité du lycée dans lequel vous effectuez votre CPGE

-  Attestation de Paiement de la CVEC (celle comportant le QR Code)

- Formulaire de droit à l’image complété et signé

- Si vous êtes boursier : Justificatif d’attribution de bourse sur critères sociaux (avis conditionnel ou définitif si bourse du CROUS) ou bourse du gouvernement français.

- Si pas déjà fourni : Attestation « Journée Défense et Citoyenneté » pour les -26 ans ou recensement si -18 ans dans l’année universitaire

- Si vous avez -18 ans au moment de l’inscription : autorisation parentale d’inscription à l’Université Paris-Saclay

**4/ Vérifier l'activation de votre compte :**

Connectez-vous sur votre profil de compte Paris-Saclay ([https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/](https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/profil/))
2. Une fois connecté, allez dans la rubrique "Mon profil"
3. Vérifiez que :
- le compte est en état "actif"
- ecampus est présent dans la liste des services du compte (onglet "Services")

### ****5/ Récupérer votre certificat de scolarité et/ou carte étudiant :****

Lorsque que votre inscription sera validée par nos soins, nous vous enverrons votre certificat de scolarité par mail.

Nous enverrons des stickers 2024-2025 aux lycées afin que vous puissiez mettre votre carte d’étudiant à jour.